



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-113568>

Département(s) de publication : **91**

Annonce n° **25-113568**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Grpt services EPLE Essonne L.P. Perrin

Correspondant : Ardoin Amélie

Adresse : 26 rue Léontine Sohier - BP 362, 91163 Longjumeau

Coordonnées :

Téléphone : 0169091973

Courriel : int.0910715h@ac-versailles.fr

Adresse internet : <http://www.lyc-perrin-longjumeau.ac-versailles.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://lp-perrin-91.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_3143_1123191.html

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Vérification et maintenance des extincteurs 2026 pour des collèges et lycées de l'Essonne

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Vérification des extincteurs des collèges et lycées de l'Essonne

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : 70 établissements

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 01/01/2026 et jusqu'au 31/12/2026

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Informations dans le DCE

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Informations dans le DCE

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Informations dans le DCE

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire ATTR11, Acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2016>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents

concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Autres renseignements demandés : Un mémoire technique dans lequel le candidat présentera de façon détaillée : L'organisation de l'entreprise (siège, agence, organigramme, effectif, encadrement, moyens humains et matériels) au regard du domaine d'activité concerné par le marché. La méthodologie proposée pour réaliser la prestation, Les certifications, homologations et habilitations dont il dispose, La qualification des opérateurs qui interviendront dans les établissements, Les mesures environnementales mises en oeuvre dans l'entreprise et dans le cadre des prestations, Les prestations incluses dans les prix forfaitaires, Les délais prévus pour la bonne réalisation de la vérification de chaque type d'extincteur avec un délai minimum, Un modèle du rapport de visite, Un modèle de fiche d'intervention avec heure d'arrivée et de départ. Tous les renseignements que le candidat jugera utile de donner pour permettre d'évaluer ses capacités professionnelles, techniques et financières attestations ou certificats, les moyens en personnel, les attestations en ce qui concerne le développement durable, les références de l'entreprise dans le domaine des marchés publics pour les prestations identiques. Cette liste n'est pas exhaustive. L'offre sera accompagnée de tout document utile à son analyse.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 28/11/2025 à 10:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 01/2026 /AOO/EXT

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

- **Lot(s) Bassins d'Etampes et d'Evry** - Vérification et maintenance des extincteurs pour 31 établissements
- **Lot(s) Bassins de Massy, Montgeron et Savigny sur Orge** - Vérification et maintenance des extincteurs pour 39 établissements

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/10/2025